

Montierc,

je serais heureux de seconder vos desseins  
si personne n'est plus digne que vous d'être  
porté sur la liste des correspondants de  
l'Institution. Mais si vous avez toute ma  
bonne volonté ce sera pour vous malheureu-  
sement une bien fâcheuse surprise.

L'affaire des correspondants me paraît  
entièrement déclarée. Nous avons travaillé  
pendant quatre mois, l'ensemble de la  
Société et nous, pour faire arriver  
le voeux M. Pichot : la fondation de  
la Revue historique morale du loi  
être au titre fiercier, et nous n'avons

pu lui réunir plusieurs de ces voix.  
Les sortes de candidature se traitent  
avec une indifférence clore voire  
hors de l'idée. On ne fixe  
aucune ni des services rendus, ni de la  
capacité, ni de la distribution  
géographique. M. Rocard, bibliothécaire  
d'Aix, auteur de trois ouvrages  
d'archéologie, a été ainsi élu six fois  
sur la liste sans pouvoir justifier. M.  
Long (de Die) a dépassé 80 ans,  
et quoiqu'il ait obtenu la  
première médaille des lettristes de  
la France, porté en procession ligne  
comme candidat par les concitoyens  
que l'Académie déléguait, il a une  
seconde fois, 3 voix, et la seconde  
fois. On ne songe pas qu'il a écrit au

par à l'abbé Margueric Girard, auquel  
on a pourtant déclaré aussi plusieurs  
lettres d'ordre dans cette province. Mr. de Lorraine  
de Vienne (Dauphiné) est très près que  
lui nous ici être prononcé sur cette foiz :  
quand je parlerai de lui en particulier, quand  
je citai son excellente notice des Mœurs  
de Vienne, j'avais l'air de Virez des Dorgo.

Eclairé par une expression de dix  
lignes, si de ces précautions que nous  
faut l'honneur de les consulter : velez  
à Paris, faire à chaque arrondissement  
visites pour eux, et vous ferez nécessaire :  
scion, veou. j'avais fait ce larrage  
l'anée dernière à Mr. Stiévenart  
doyen de la faculté de Dijon, et il  
a répondu. Souvez-vous le faire ? demandez  
un congé, aux environs du mois de  
décembre, et si vous ferez un plein succès.

pour ce qui est de nos voix.  
Les isoler des sénateurs n'ont pas été évidemment  
acquises : trop heureux si l'époque n'a pas  
contribué à voix rapprochée de  
l'Académie où le roi communiquait  
sa voix avec succès en personne.

Agéry, lequel a l'honneur  
de ses secrétaires de toute considération  
et d'autant de voix,

Paris, le 7 mai 1857.